



CONFÉRENCE INTERCANTONALE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE
LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN

Secrétariat général

Faubourg de l'Hôpital 68 Tél. 032 889 69 72
Case postale 556 Fax 032 889 69 73
CH-2002 Neuchâtel ciip@ne.ch
www.ciip.ch

La CIIP est l'institution intercantonale de droit public chargée d'assurer la coordination et de promouvoir la coopération en matière de politique éducative et culturelle en Suisse romande. Le Tessin y est associé. Son Secrétariat général assume des fonctions d'état-major pour la Conférence et pour ses divers organes.

L'IRDP est la structure scientifique permanente de la CIIP. Il est chargé de conduire, seul ou en collaboration avec d'autres instituts scientifiques, des travaux d'évaluation, de monitoring, de recherche, de coordination de projets, de veille, documentation et vulgarisation scientifiques afin de répondre aux besoins des cantons membres et de la CIIP, conformément au programme d'activité quadriennal adopté par celle-ci.

L'Institut de recherche et de documentation pédagogique met au concours le poste de :

Responsable scientifique du secteur "évaluation et épreuves communes"
(taux d'activité : 80 à 100 %)

Qualifications et compétences attendues :

- doctorat ou master en sciences sociales ou en sciences de l'éducation, avec formation dans les méthodes quantitatives et éventuellement en éduométrie,
- compétences avérées dans le domaine de l'évaluation à large spectre et de l'élaboration et conduite de tests standardisés dans le contexte scolaire,
- expérience de participation ou de direction dans des projets de recherche dans le champ de l'évaluation,
- intérêt pour le travail intercantonal et interinstitutionnel et pour le pilotage de projets complexes,
- connaissance du système éducatif suisse,
- excellente maîtrise du français, maîtrise au moins passive de l'allemand et de l'anglais (compréhension orale et écrite dans le domaine spécifique de travail).

Tâches essentielles :

- responsable d'une unité de recherche pour la préparation et la coordination de la réalisation des épreuves communes romandes pour la scolarité obligatoire (EPROCOM),
- personne de référence de l'IRDP pour les questions d'évaluation et les tests de référence,
- participation à des groupes de recherche, réalisation d'expertises, organisation de colloques, rédaction de rapports et d'articles scientifiques,
- coordination de groupes de travail intercantonaux et de groupes d'experts ou participation à ceux-ci aux niveaux romand et suisse, encadrement d'assistants, participation aux actions et manifestations de l'IRDP et de la CIIP.

Conditions salariales et horaires :

- conformes au statut de la fonction publique du canton de Neuchâtel et aux dispositions de la CIIP.

Entrée en fonction :

- à convenir dans le courant de l'automne 2016.

Renseignements :

- Bernard Wentzel, directeur de l'IRDP, 032 / 889 86 05, bernard.wentzel@irdp.ch

Pour plus d'informations : www.ciip.ch - www.irdp.ch - info@irdp.ch

Veillez faire parvenir votre **postulation** avec les documents usuels à l'adresse ci-dessous **jusqu'au 15 juillet 2016**.



IRDP – Faubourg de l'Hôpital 43 – Case postale 556 – 2002 Neuchâtel – Suisse
Tél. +41 32 889 86 01 www.irdp.ch nathalie.simonet@irdp.ch